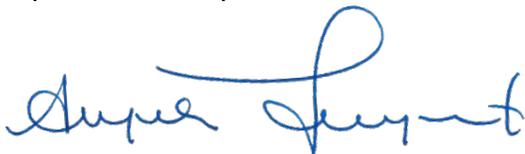


**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1264  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 2015-845  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 11 septembre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2023-1264 modifiant le règlement de lotissement N° 2015-845 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
  - créer une nouvelle catégorie de lots à l'intérieur d'un corridor riverain, soit les lots non adjacents à un lac ou à un cours d'eau;
  - définir les normes minimales de lotissement pour les lots à l'intérieur d'un corridor riverain non adjacents à un lac ou à un cours d'eau.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 16 octobre 2023 à compter de 19 h 50** à la salle du conseil située au 5<sup>e</sup> niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2023-1264 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2023-1264 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2023  
et publié le 20 septembre 2023



Angèle Tousignant, greffière